

Secteur Educatif des Mineurs Non Accompagnés (SEMNA)

Public concerné

- Ce service est spécialisé dans l'accueil des mineurs isolés étrangers après l'évaluation effectuée par le DEMIE

Missions

- Suivi global des jeunes faisant l'objet d'une mesure de protection
- Mise en place d'un projet d'accueil personnalisé (dimension scolaire et professionnelle)
- Suivi régulier de la prise en charge par des travailleurs sociaux pour accompagner les jeunes vers l'autonomie
- Information régulière du bénéficiaire sur les mesures de protection et procédures engagées le concernant
- La recherche d'une prise en charge adaptée : le service d'accompagnement définit le projet de vie global du jeune avec formalisation d'un plan d'action personnalisé
- Orientation vers la structure de l'ASE la plus adaptée au besoin du jeune

Coordonnées - contact

- Les mineurs sont orientés par le DEMIE après évaluation de leur minorité et de leur isolement
- ☎ : 01 42 76 20 56
✉ : 4 bis, 6 boulevard Diderot - 75012 PARIS